FO la force syndicale
Services Publics et de Santé
Section Nationale des Retraités

AVEC FO LA CNRACL, ON Y TIENT, ON LA MAINTIENT !!!

DERNIÈRE LIGNE DROITE !

Dans cette dernière ligne droite aucune voix ne doit manquer pour les listes FO (actifs et retraités) pour les élections CNRACL du 23 novembre au 10 décembre 2026

Nous entrons dans une zone de turbulence politique particulièrement inquiétante, un budget 2027, et surtout avec une campagne présidentielle déjà commencée, dont l'adoption improbable nous entraîne vers une loi spéciale avec la reconduction du budget 2026. Le chiffre rouge de la dette publique et du surendettement est agité, par ceux-là même qui ont contribué à leurs progressions, une commission d'experts (composée d'ultra-libéraux) préconise une cure d'austérité. Elle préconise une économie sur les dépenses publiques de 125 milliards d'Euros d'ici 2032, soit 25 milliards par an.

Mais où va-t-on couper ?

- **Dans la justice ?** *l'affaire Lyhanna a mis en évidence la pénurie budgétaire et malheureusement de notre services de justice.*
- **Dans les hôpitaux ?** *en fermant des lits encore existants, en enfonçant encore davantage les services d'urgences déjà asphyxiés (on peut y passer plusieurs jours dans un couloir sur un simple brancard)*
- **Dans les collectivités territoriales ?** *en baissant encore la dotation globale de fonctionnement entravant de fait l'affaiblissement des services publics territoriaux.*
- **Dans l'éducation ?** *avec des enseignants les moins rémunérés d'Europe et un niveau générale en baisse constante, voir la situation de la France dans le dernier classement PISA.*
- **Dans les conséquences du réchauffement climatique ?** *en préconisant des mesures ponctuelles plutôt qu'un plan d'aménagement face à une situation qui va continuer à se dégrader.*
- **Dans les services publics ?** *déjà « KO »*
- **Dans la police ?** *alors que l'on demande toujours plus de sécurité*

Et sinon comme d'habitude en s'attaquant aux retraités et aux malades !!!



Quelques brèves :

Franchises médicales et déremboursements : nouvelle attaque

Le gouvernement prépare des décrets pour limiter à 100 Euros , contre 50 Euros les franchises payées par les assurés sociaux sur les boites de médicament (1 Euro par boite) , les actes paramédicaux (1 Euro par acte) et les transports (4 Euros). Il voudrait également limiter à 100 Euros, contre 50 actuellement, les participations forfaitaires réglées par les assurés sur les consultations médicales (2 Euros à chaque consultation, examen de radiologie ou analyse de biologie médicale) ; Ainsi de 100 Euros maximum à débourser pour les patients on atteindrait 200 Euros.

Tout cela pour *« éviter le gaspillage et la poly-médication »* déclare le ministre de la santé ; c'est bien connu, la majorité des malades *« consomme »* des médicaments et des actes pour le plaisir ! *« je ne sais pas quoi faire aujourd'hui, et bien je vais aller me faire faire une prise de sang et passer une IRM, histoire de passer le temps »* !



FO la force syndicale
Services Publics et de Santé
Section Nationale des Retraités

Mais de qui se moque-t-on ?



Dans le même temps, le déremboursement de certains médicaments est envisagé très sérieusement : les médicaments remboursés à 15% ne le seraient plus qu'à 5% et ceux à 30% ne le seraient plus qu'à 15%. Exemple : la Bétadine, antiseptique utilisé dans les hôpitaux recommandé dans tous les foyers, serait concernée malgré son prix de base très faible. Les baisses de remboursement des dispositifs médicaux, des consultations chez le dentiste, des transports sanitaires... sont également prévues. Là ce sont les mutuelles qui devraient mettre la main à la poche, c'est-à-dire... le patient, puisque les tarifs des mutuelles devront augmenter !

Une fois encore les plus fragiles de notre société, les personnes âgées, les retraités, les malades poly-pathologiques (et qui ne le sont pas par plaisir !) les plus souvent et gravement malades, qui devraient payer la facture. Au risque bien entendu de s'appauvrir encore plus ou de renoncer aux soins (dont on connaît les risques par la suite en termes de maladies aggravées ou non soignées) par manque de moyens. L'impôt sur la maladie s'alourdirait et continuerait de déshabiller la sécurité sociale.



FO dénonce

Les plans d'austérité programmés frappant toujours les plus fragiles (les retraités et les malades) et épargnant les plus puissants.

C'est pourquoi...

Du 23 novembre au 10 décembre 2026

VOTER et FAITES VOTER FO

Elections des membres du Conseil d'Administration de la CNRACL